

## Chapitre 8

### QCM

#### Réponse unique

- 1. b.** De politique économique.
- 2. c.** Varient selon les avantages comparatifs des pays.
- 3. a.** Est l'objectif prioritaire des PE.
- 4. d.** Aucune proposition.
- 5. c.** Se situe à un niveau de chômage plus élevé en France qu'en Allemagne.

#### Plusieurs réponses possibles

- 6. a et b.** Est qualifiée de conjoncturelle en matière de relance budgétaire. Est structurelle au sens des politiques industrielles et de la concurrence.
- 7. b et c.** S'est développée parallèlement à la macro-économie. Est couramment associé à la théorie keynésienne.
- 8. b et c.** À la nécessité de maintenir la compétitivité en économie ouverte. À la mise en place des stratégies de désinflation compétitive.
- 9. a et c.** Explique la règle de Tinbergen. Explique la règle de Mundell.
- 10. a, b et c.** S'expliquent par l'ouverture croissante des économies. Obligent à des politiques de relance concertée. Se traduisent par un effet d'éviction.

#### Réponse à justifier

**11. b et c.** Il repose sur la consommation marginale à consommer. Il est déterminé par le niveau de l'équilibre de sous-emploi des facteurs de production.

Le multiplicateur est d'autant plus puissant que la consommation marginale sera élevée. Par ailleurs, l'intérêt du mécanisme du multiplicateur est de mobiliser le sous-emploi des facteurs de production à travers l'anticipation de la demande (demande effective).

**12. b.** Par la stimulation budgétaire de l'État.

À l'origine du multiplicateur, l'État procède à une relance par les salaires, par l'investissement en injectant dans l'économie des liquidités.

**13. a et b.** Il est efficace lorsque la propension marginale à consommer est forte. Il est efficace lorsque la propension marginale à épargner est faible.

La puissance du multiplicateur repose sur l'importance de la propension marginale à consommer, donc une faiblesse de l'épargne.

**14. b et c.** Elles soulignent le principe de l'actualisation coût/avantage dans le raisonnement des agents économiques. Elles expliquent l'augmentation de l'épargne en phase de relance budgétaire.

Les anticipations rationnelles soulignent que, face à des ménages rationnels (coût/avantage), les politiques de relance sont interprétées comme une augmentation d'impôt différée dans le temps, ce qui explique l'augmentation de l'épargne des ménages plutôt que de consommer.

**15. a et c.** Le théorème repose sur la critique de l'inefficacité des politiques de relance conjoncturelle. Le théorème souligne que le creusement du déficit est interprété comme une hausse d'impôt différée dans le temps.

Le théorème repose sur la critique de l'inefficacité des politiques de relance keynésienne qui aboutissent à l'effet inverse recherché selon les auteurs de la nouvelle école classique.

## EXERCICES

### EXERCICE 1 — ÉTUDE DE DONNÉES CHIFFRÉES – LE CARRÉ MAGIQUE DANS L'UNION EUROPÉENNE

#### 1. Procédez à l'analyse comparative de la situation économique dans l'Union européenne.

Outre le travail d'analyse méthodologique, l'intérêt de l'exercice était de comprendre les ressorts des performances des trois zones en particulier pour l'Allemagne et la zone UE.

Si l'on compare la situation de la France à celle de l'Allemagne, on observe la situation de chômage de masse en France dont l'origine se trouve dans la faiblesse de la croissance (bien que le résultat de 1 % soit moins mauvais qu'on pouvait l'envisager) et, en particulier, son manque de compétitivité avec le déficit de la BTC (bien que ce dernier se résorbe sur la longue tendance). À l'inverse, l'Allemagne se trouve dans une situation de plein-emploi (sans que ce chiffre révèle la nature de ce résultat avec, comme corollaire, la montée de la précarité). En outre, avec un excédent commercial très élevé (à tel point que la Commission européenne recommande à l'Allemagne de réduire ce dernier), l'Allemagne connaît une croissance supérieure de 0,5 point à la moyenne de l'UE. Cependant, avec de telles performances, on peut s'interroger sur la faiblesse de l'inflation au regard des autres résultats. En effet, il apparaît significatif que la croissance de l'Allemagne est insuffisamment tirée par la consommation intérieure. En d'autres termes, avec un commerce majoritairement intracommunautaire, l'Allemagne applique une stratégie non coopérative en tirant sa croissance sur ses partenaires commerciaux en particulier la France.

Sur un autre plan, si on analyse la situation de la zone UE, on est frappé par la faiblesse de la cohérence des performances. En effet, force est de constater l'hétérogénéité des performances des États membres. On peut donc sommairement dessiner une diagonale qui découpe la zone du nord au sud. Ces derniers, les pays du sud de l'Europe connaissent un chômage de masse et une faible croissance. En outre, le niveau de l'endettement gage de manière structurelle le potentiel de cette dernière.

Par ailleurs, l'excédent du commerce extérieur n'est pas révélateur de la situation d'ensemble et souligne au regard du chômage un réel problème de compétitivité prix dans le sud de l'Europe. Enfin, la faiblesse de l'inflation laisse planer l'ombre de la déflation et le spectre de la décennie perdue du Japon. Dans une logique de macroéconomie keynésienne, elle est certainement le résultat d'une absence de consommation intérieure dont l'origine se trouve dans le dosage trop important et rapide des politiques d'austérité.

## 2. Repérez les objectifs prioritaires.

L'observation de la situation en zone UE à travers le cas de la France et de l'Allemagne montre une situation très différente.

En effet, au niveau de l'Allemagne on observe un très fort excédent de son commerce extérieur qui lui permet de soutenir sa croissance supérieure à 0,5 point à l'UE et connaître une situation de plein-emploi avec une inflation maîtrisée.

Dans le cas de la France on observe un déficit de son commerce extérieur (-1,3 %) avec un fort taux de chômage de 10 % une faible croissance inférieure à l'UE de 0,2 point et une inflation maîtrisée.

À l'échelle de la zone UE le haut niveau du chômage est problématique quand bien même son commerce extérieur est excédentaire.

Par conséquent, avec une inflation maîtrisée et inférieure au niveau de 2 %, une faible croissance et un fort taux de chômage en UE, l'objectif prioritaire est de consolider le rythme de croissance pour, à terme, réduire le niveau du chômage.

## EXERCICE 2 — ANALYSE DE DONNÉES CHIFFRÉES – SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA FRANCE

### 1. Qualifiez la situation de la France au regard des quatre indicateurs.

La situation de la France au regard des indicateurs conjoncturels du carré magique montre des forts déséquilibres qui trouvent leur origine dans des difficultés structurelles.

Au regard de la croissance, le niveau de la croissance à 1 % est faiblement soutenu alors qu'un mouvement de reprise s'amorce depuis plusieurs années en zone UE. Ce niveau correspond à un rythme structurel de la croissance effective inférieur à sa croissance potentielle. En d'autres termes, les politiques menées par la France sont peu perceptibles dans les chiffres de sa croissance.

En matière de chômage, la France connaît une situation structurelle de chômage élevé. L'analyse du marché du travail montre que le chômage est fortement concentré sur les 15-25 ans et les plus de 55 ans. Cette situation est caractéristique des pays du sud de l'Europe alors que les pays du nord connaissent une situation de quasi plein-emploi.

En matière de commerce extérieur, la France connaît une situation de déficit structurel depuis près de dix ans avec une trop forte exposition en matière de compétitivité-prix avec les pays émergents en particulier et une insuffisance d'innovation pour développer sa compétitivité qualité. En revanche, son inflation est maîtrisée de manière structurelle.

## EXERCICE 3 — ÉTUDE DE DOSSIER DOCUMENTAIRE – LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE

### 1. Indiquez de manière argumentée et structurée les fondements et les limites des politiques économiques.

Le texte de J. Tinbergen permet d'analyser les fondements des décisions en matière de PE. Cet extrait permet aussi de reprendre la partie de la définition de la PE, en particulier l'idée « d'un sens jugé souhaitable par tous ». Cette idée étant présente dans la conception des préférences collectives comme critère de choix pour les hommes politiques.

En d'autres termes, l'intérêt du texte est d'éclairer sur la rationalité des choix politiques. Il faut comprendre ce point dans une idée non omnisciente mais comme fondée sur des critères individuels et collectifs.

Ainsi, les choix sont guidés par la recherche d'une satisfaction du bien-être individuel, au sens parétien, dans la limite de la satisfaction collective, dans la mesure où la finalité des choix est représentative des intérêts de la collectivité. En d'autres termes, plus l'intérêt général est grand pour le décideur plus la préférence collective devra être privilégiée, ce qui rejoint l'idée initiale d'un choix jugé souhaitable par tous.

Cependant, comme le souligne le théorème de l'inconséquence temporelle (document 2), la réalité démontre que l'action de l'État peut différer dans le temps. En d'autres termes, l'État peut décider de manière discrétionnaire de changer d'orientation sur une même question. Or cette politique s'avère inefficace, car selon le principe des anticipations rationnelles les agents économiques anticipent l'action de l'État y compris ses changements de décision.

Kydland et Prescott préconisent donc de s'en tenir à la règle et de l'appliquer.

En conclusion, le bien-fondé du choix politique en économie est depuis l'économie moderne un sujet d'étude dont le paradoxe de Condorcet-Arrow illustre la difficulté. Car contrairement à ce que peut laisser penser l'analyse de Tinbergen, il apparaît difficile, voire impossible, de fonder un choix démocratique rationnel en économie. Quand bien même l'analyse économique postule sur l'hypothèse des anticipations rationnelles des agents économiques.

## Question problématisée

### AU LENDEMAIN DES CRISES, ON ÉVOQUE « LE RETOUR DE KEYNES » ET LE SPECTRE D'UN POSSIBLE SURENDETTEMENT. CETTE AFFIRMATION VOUS PARAÎT-ELLE FONDÉE ?

Cette question d'aspect théorique souligne d'abord le rôle majeur des institutions formelles ou informelles (FMI ou G20) en général et des États en particulier dans un rôle de prêteur en dernier ressort. En ce sens, la profondeur de la récession de l'année 2009, par exemple dans les PDEM, a rappelé l'épisode de la crise de 1929 et *in fine*, l'analyse keynésienne de 1936 (théorie générale de l'intérêt, de l'emploi et de la monnaie) quand bien même la logique de la régulation marchande semblait indépassable.

#### I. UN RETOUR EN TROMPE-L'ŒIL...

Si les pouvoirs publics sont intervenus massivement, ils l'ont fait dans une logique de prêteurs, en dernier ressort, afin d'éviter les effets de système selon la logique du *too big too fail*. Ainsi, l'État français a massivement soutenu le secteur automobile pour son importance en termes d'emploi, d'équilibre économique et territorial et le secteur bancaire afin d'éviter dans un premier temps le *credit crunch* puis éventuellement la paralysie de l'économie elle-même.

Mais cette intervention s'est faite à coût nul, voire excédentaire, pour l'État puisque les fonds ont été remboursés intérêts compris. Ce qui explique l'autorisation de la Commission européenne pour ces subventions massives qui constituent en droit une concurrence déloyale en raison du caractère exceptionnel de la situation. En outre, l'analyse post-crise du FMI souligne bien la non-remise en cause de cet interventionnisme étatique dans la mesure où il respecte les équilibres macro-économiques (*Rethinking Macroeconomy Policy*, 2009).

#### II. ...QUI NE SAURAIT MASQUER L'IMPORTANCE DU RÔLE DES ÉTATS

Dans la logique des premières analyses libérales et des récents travaux théoriques, la primauté de la régulation marchande n'exclut pas la régulation des pouvoirs publics. Sous l'angle de la défaillance des marchés (*failuresmarkets*), les auteurs libéraux soulignent la nécessité de la régulation des pouvoirs publics pour assurer les conditions d'un équilibre que le marché ne peut assurer. On pense donc aux externalités et biens publics et plus particulièrement en 2008 aux biens publics mondiaux au nom desquels la gouvernance mondiale a paru plus que nécessaire pour coordonner les actions de sortie de crise et les règles prudentielles à renforcer en matière de sécurité financière et bancaire.

Il est évident que le retour annoncé de Keynes n'a pas eu lieu. Mais après trente ans de vague libérale, il est important de souligner que le rôle de l'État ne peut se résumer à celui de gendarme.